

Conseil communal Chancellerie

Rue du Temple 8, 2114 Fleurier

Aux membres du Conseil général de Val-de-Travers

Convocation



Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée le

lundi 23 septembre 2024 à 20h00 à Couvet, Hôtel-de-Ville, salle du Conseil général

avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Appel
- 2. Procès-verbaux de la séance de constitution du 13 mai 2024 et de la séance ordinaire du 21 juin 2024
- 3. Lettres et pétitions
- 4. Nominations
 - a) d'un questeur en remplacement de M. René Perret (PS)
 - b) d'un délégué à l'Assemblée des associés d'Ambulances des vallées neuchâteloises Sàrl, suite à la démission de M. Alexandre Iseppi (PLR)
- 5. Révision de l'arrêté du Conseil général relatif à l'indemnité aux élus et aux partis politiques
- 6. Règlement du Parlement des Jeunes
- 7. Motion populaire communale « Pérenniser Barak, c'est investir dans le bien-être de la jeunesse! »
- 8. Communications du Conseil communal
- 9. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 4 septembre 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

ANNEXES:

• Rapports et arrêtés relatifs aux points à l'ordre du jour

